

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 333**24 mars 2004****SOMMAIRE**

6543 Luxembourg S.A., Luxembourg	15973	Eracolus Investments S.A., Luxembourg	15976
ABN AMRO Trust Company (Luxembourg) S.A., Luxembourg	15963	EX.SES, S.à r.l., Luxembourg	15978
Ariaco Investment S.A., Luxembourg	15950	eOffice Invest S.A., Luxembourg	15947
Ascotec S.A., Strassen	15977	F.I.S., Fire Protection Installation Services, S.à r.l., Luxembourg	15957
Autocars Ecker, S.à r.l., Steinsel	15963	Filipe S.C.I., Syren	15982
Autodis S.A., Esch-sur-Alzette	15984	Finibat, S.à r.l., Luxembourg	15978
Azulux S.A., Luxembourg	15962	Flaminia, S.à r.l., Luxembourg	15940
Azulux S.A., Luxembourg	15962	Flaminia, S.à r.l., Luxembourg	15940
Belron S.A., Luxembourg	15982	Fleuve des Fleurs, S.à r.l., Dudelange	15978
Brasserie Santo Tirso, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ...	15979	Frankfurter Volksbank International S.A.	15981
Breda-Spizak, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	15979	Green Company S.A., Luxembourg	15983
Bureau Veritas S.A., Luxembourg	15980	Hams Hall Birmingham 3C, S.à r.l., Münsbach ...	15945
C. & F.A., Construction and Financial Activity S.A., Luxembourg	15980	Hams Hall Birmingham DC2, S.à r.l., Münsbach. .	15971
Cable Holding, S.à r.l., Luxembourg	15981	Hams Hall Birmingham Nominee, S.à r.l., Müns- bach	15954
Caresan Investissements S.A., Luxembourg	15938	HMFunds, Sicav, Luxembourg	15984
Carlisle S.A., Bertrange	15967	Holding d'Investissements Financiers S.A., Luxem- bourg	15957
Carlisle S.A., Bertrange	15969	HSBC Trinkaus Investment Managers S.A., Luxem- bourg	15982
CeDerLux-Services, S.à r.l., Luxembourg	15980	I.D.S. S.A., Hesperange	15979
Central Park Rugby DC1, S.à r.l., Münsbach	15964	I.H.E., International Holding Enterprises S.A., Lu- xembourg	15969
Chang-Chun, S.à r.l., Clemency	15976	Immobilière du Luxembourg S.A., Mondercange.	15979
Coiffure Exclusive, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	15981	Imtex S.A., Luxembourg	15980
Communications Avenir Perspective S.A., Pé- tange	15950	Innovat, S.à r.l., Berdorf	15983
Communications Avenir Perspective S.A., Pé- tange	15950	Inter-Tours, S.à r.l., Mertert	15953
Confluence S.A., Luxembourg	15982	Inter-Tours, S.à r.l., Wasserbillig	15952
Confort-Line Shoes S.A., Esch-sur-Alzette	15979	International Europe, S.à r.l., Steinfort	15979
Cortisa Holding S.A., Luxembourg	15939	International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., Luxembourg	15962
Cortisa Holding S.A., Luxembourg	15939	IREAT S.A., International Real Estate and Art Trading, Luxembourg	15983
Cortisa Holding S.A., Luxembourg	15939	Liechfield S.A., Luxembourg	15983
Crelux Holding S.A., Luxembourg	15939	Liechfield S.A., Luxembourg	15983
Daillan S.A.H., Luxembourg	15977	Lovex International S.A.H., Luxembourg	15953
Eastwind S.A., Luxembourg	15958	Manacor (Luxembourg) S.A., Luxembourg	15959
Eco Electrica, S.à r.l., Luxembourg	15956	Mavichrima S.A., Luxembourg	15953
Electronique Alternative S.A., Luxembourg	15981		
ERS, S.à r.l., Luxembourg	15951		
ERS, S.à r.l., Luxembourg	15951		

MC Anton Holding S.A., Luxembourg	15959	SCP DeMilo, S.à r.l., Luxembourg	15954
Milimmo Aktiengesellschaft, Luxembourg	15947	Scoha S.A., Luxembourg	15980
Milimmo Aktiengesellschaft, Luxembourg	15947	Sensient Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	15943
Mokapa, S.à r.l., Luxembourg	15966	Société Financière de Septembre S.A.H., Luxembourg	15938
Mutua (Luxembourg) S.A., Luxembourg	15961	Sports and Leisure Brands Holding S.A., Luxembourg	15978
Omnicom Lux S.A., Luxembourg	15949	Sports and Leisure Brands Holding S.A., Luxembourg	15978
Omnicom Lux S.A., Luxembourg	15949	Switex S.A.H., Luxembourg	15941
Optique Schaefer Lucien, S.à r.l., Mersch	15945	Switex S.A.H., Luxembourg	15941
Ori Martin S.A., Luxembourg	15982	Timba S.A., Luxembourg	15941
Patri Participations Holding S.C.A., Luxembourg	15982	Timba S.A., Luxembourg	15941
Patrifam S.A.H., Luxembourg	15954	Totl S.A., Luxembourg	15980
Pharus Sicav, Luxembourg	15984	Triangle S.A., Luxembourg	15981
Pohl Constructions S.A., Niederanven	15948	V.M. Immobilier, S.à r.l., Luxembourg	15942
Pohl Constructions S.A., Niederanven	15949	Van Winkel, S.à r.l., Bereldange	15984
Pro-Veritate S.A., Luxembourg	15958	Verdugt Luxembourg S.A., Luxembourg	15940
Pro-Veritate S.A., Luxembourg	15958	Via Primaticcio, S.à r.l., Luxembourg	15970
Pygargue SC, Luxembourg	15969		
Rosy Blue International S.A., Luxembourg	15958		
S.L.F Invest S.A., Rodange	15948		
S.L.F Invest S.A., Rodange	15948		
Saint Paul S.A., Luxembourg	15969		

CARESAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 82.551.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 avril 2003

- la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° 61.417 et ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent est nommée nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de HIFIN S.A., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour CARESAN INVESTISSEMENTS S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016130.3/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SOCIETE FINANCIERE DE SEPTEMBRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.866.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 11 juin 2003 à 15.00 heures

Résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur J. Quintus, Monsieur K. Lozie et COSAFIN S.A. au poste d'Administrateur.

L'Assemblée Générale Statutaire prend acte de la décision de Monsieur J. Winandy, Commissaire aux Comptes de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

V.O. CONSULTING LUX. S.A., 8, rue Haute, L-4963 Clemency.

Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016087.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

CORTISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 15.000.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 février 2004.

Pour CORTISA HOLDING S.A., société anonyme holding

H. de Graaf

Administrateur

(014989.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

CORTISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 15.000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 février 2004.

Pour CORTISA HOLDING S.A., société anonyme holding

H. de Graaf

Administrateur

(014986.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

CORTISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 15.000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 février 2004.

Pour CORTISA HOLDING S.A., société anonyme holding

H. de Graaf

Administrateur

(014988.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

CORTISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 15.000.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 février 2004.

Pour CORTISA HOLDING S.A., société anonyme holding

H. de Graaf

Administrateur

(014990.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

CRELUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 50.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02170, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015722.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

FLAMINIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.079.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN01923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour FLAMINIA, S.à r.l.

Signature

(015219.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

FLAMINIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.079.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN01928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour FLAMINIA, S.à r.l.

Signature

(015218.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

FLAMINIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.079.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN01941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour FLAMINIA, S.à r.l.

Signature

(015216.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

VERDUGT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.953.

1. Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en date du 26 janvier 2004 à Luxembourg que la résolution suivante a été adoptée:

- Monsieur Gijsbert Cornelis Vuursteen, né le 8 septembre 1973 à Geldrop (Pays-Bas), a été nommé administrateur de la Société.

Le conseil d'administration se compose dorénavant de la manière suivante:

- Monsieur Stef Oostvogels,
- Monsieur Philip Prescott,
- Madame Delphine Tempé,
- Monsieur Gijsbert Cornelis Vuursten.

2. Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 26 janvier 2004 que la résolution suivante a été adoptée:

- Monsieur Gijsbert Cornelis Vuursteen est nommé administrateur-délégué de la Société en conformité avec l'article 13 des statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015477.3/1035/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

15941

TIMBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.993.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature

Un mandataire

(015222.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

TIMBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.993.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 23 décembre 2003, que:

- M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 17 août 1953 à Luxembourg, fut élu comme nouvel administrateur de la société, en remplaçant Mr. Hans-Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, né le 21 septembre 1947 à Matteus, Stockholm, Suède, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2005.

- que THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fut élu comme nouveau commissaire aux comptes en remplaçant EuroSkandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, commissaire aux comptes démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

- en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(015223.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

SWITEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.988.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUPAR

Signatures

(016151.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SWITEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.988.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUPAR

Signatures

(016164.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

V.M. IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 17, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 98.993.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze janvier,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

A comparu:

1.- Madame Virginie David, agent immobilier, épouse de Monsieur Jean-Luc Matus, demeurant à F-57290 Fameck, 6, rue du Chalet,

2.- Monsieur Lyonel Nourtier, commerçant, demeurant à F-57310 Bertrange, 3, rue de la Tortue.

Lesdits comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, et la promotion immobilière ainsi que la gestion et la mise en valeur d'immeubles.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société prend la dénomination de V.M. IMMOBILIER, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Les parts sociales sont souscrites comme suit:

a) Madame Virginie Matus-David, prénommée, cinquante et une parts sociales	51
b) Monsieur Lyonel Nourtier, prénommé, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cents parts sociales	100

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commencera le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (EUR 1.000,00).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à deux.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

a) Madame Virginie Matus-David, prénommée, gérante administrative.

b) Monsieur Jean-Luc Kopp, gérant de société, demeurant à F-57970 Yutz, 23, Esplanade de la Brasserie, gérant technique.

La société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe des deux gérants, dont celle du gérant technique qui détient dans tous les cas un droit de co-signature obligatoire.

3.- L'adresse de la société sera la suivante: 17, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. David, L. Nourtier, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, vol. 142S, fol. 27, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2004.

E. Schlessler.

(015584.3/227/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SENSIENT FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 96.548.

In the year two thousand and three, on the twenty-first of November.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

SENSIENT FLAVORS INTERNATIONAL, Inc., company incorporated under the laws of the state of Indiana, United States of America, with registered office at 777, East Wisconsin Avenue, Milwaukee, WI 53202-5304, United States of America,

here represented by Linda Korpel, lawyer, residing in Luxembourg, and with professional address at 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 18, 2003.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of SENSIENT FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., registered with the Luxembourg register of commerce under number B 96.548 (hereafter «the Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of October 10, 2003, not yet published in the Mémorial C.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the corporate capital by one hundred twenty-four thousand one hundred Euros (EUR 124,100.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to one hundred thirty-six thousand six hundred Euros (EUR 136,600.-) by the creation and issue of four thousand nine hundred and sixty-four (4,964) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Subscription - Payment

The sole shareholder, SENSIENT FLAVORS INTERNATIONAL Inc., through its proxyholder, declared to subscribe to all the four thousand nine hundred and sixty-four (4,964) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each and pay them fully up in the amount of one hundred twenty-four thousand one hundred Euros (EUR 124,100.-): therefore the amount of one hundred twenty-four thousand one hundred Euros (EUR 124,100.-) is at the free disposal of the Company and relevant proof has been delivered to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The share capital is fixed at one hundred thirty-six thousand six hundred Euros (EUR 136,600.-) represented by five thousand four hundred and sixty-four (5,464) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at three thousand Euros (EUR 3,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Münsbach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SENSIENT FLAVORS INTERNATIONAL, Inc., une société de droit de l'état d'Indiana, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social au 777, East Wisconsin Avenue, Milwaukee, WI 53202-5304, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par Madame Linda Korpel, juriste, avec adresse professionnelle à 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2003,

Laquelle procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de SENSIENT FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.548 (ci après «la Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 octobre 2003, non encore publié au Mémorial, Recueil C.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq Euros (USD 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent vingt-quatre mille cent Euros (EUR 124.100,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) à cent trente-six mille six cents Euros (EUR 136.600,-) par la création et l'émission de quatre mille neuf cent soixante-quatre (4.964) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription - Libération

L'associé unique, SENSIENT FLAVORS INTERNATIONAL Inc., par son mandataire, déclare souscrire aux quatre mille neuf cent soixante-quatre (4.964) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune et les libérer intégralement au montant de cent vingt-quatre mille cent Euros (EUR 124.100,-); par conséquent le montant de cent vingt-quatre mille cent Euros (EUR 124.100,-) est à la libre disposition de la Société dont preuve a été donnée au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent trente-six mille six cents Euros (EUR 136.600,-) représenté par cinq mille quatre cent soixante-quatre (5.464) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille Euros (EUR 3.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Münsbach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: L. Korpel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2003, vol. 19CS, fol. 19, case 1. – Reçu 1.241 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

J. Elvinger.

(016002.3/211/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

OPTIQUE SCHAEFERS LUCIEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 38, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 53.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02174, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OPTIQUE SCHAEFERS LUCIEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(014936.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2004.

HAMS HALL BIRMINGHAM 3C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**(anc. ProLogis UK LIII, S.à r.l.).****Share capital: GBP 10,000.-.**

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 81.221.

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of January.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on January 16th, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of ProLogis UK LIII, S.à r.l., having its registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Franck Baden, notary residing in Luxembourg of March 8, 2001, published in the Mémorial C, Recueil no. 901 of October 19, 2001. The by-laws have been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, on December 12, 2003, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is currently fixed at ten thousand Pounds (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares of twenty Pounds (GBP 20.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the Company's name from Prologis UK LIII, S.à r.l. into HAMS HALL BIRMINGHAM 3C, S.à r.l.

Second resolution

Pursuant to the above change of the Company's name, the article 2 of the by-laws is amended and shall henceforth be read as follows:

«**Art. 2.** The Company will assume the name of HAMS HALL BIRMINGHAM 3C, S.à r.l.

Third resolution

The sole shareholder also resolved to amend the Company's corporate object and amend subsequently the Article 3 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 3.** The purpose for which the Company has been established are to acquire real properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and to undertake in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad financing operations by granting loans or borrowing in any form with or without security and raising of funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument, which may be convertible.»

Fourth resolution

The sole shareholder also resolved to amend the managers' powers of signature and amend subsequently the second paragraph of the Article 14 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 14. paragraph 2.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present amendments of the by-laws are estimated at one thousand Euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize janvier

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, ayant son siège social à Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, Royaume-Uni ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 janvier 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ProLogis UK, LIII S.à r.l., ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, («la Société»), constituée suivant acte de Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg le 8 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil n° 901 en date du 19 octobre 2001. Les statuts ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, en date du 12 décembre 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune.

Le comparant reconnaît être parfaitement au courant des décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de ProLogis UK LIII, S.à r.l. en HAMS HALL BIRMINGHAM 3C, S.à r.l.

Seconde résolution

Suite à la modification de la dénomination sociale de la Société ci-dessus, l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société prend la dénomination de HAMS HALL BIRMINGHAM 3C, S.à r.l.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet pour lequel la Société a été constituée est d'acquérir des immeubles au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger et d'entreprendre au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger des opérations financières en prêtant, empruntant avec ou sans garantie et réunissant des fonds, et notamment en émettant des titres, des obligations, des billets à ordre et autres instruments ou titres de dettes, convertibles ou non, utilisant des instruments financiers dérivés ou autres.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et mettre en valeur ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier les pouvoirs de signature des gérants, et de modifier en conséquence le second paragraphe de l'article 14 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14. paragraphe 2.** La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux de ses gérants.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 20, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

J. Elvinger.

(015590.3/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

eOFFICE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 90.728.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26 janvier 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A. avec siège social au 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour eOFFICE INVEST S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015360.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

MILIMMO AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 21.838.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MILIMMO AKTIENGESELLSCHAFT

M.-F. Ries-Bonani / A. de Bernardi

Administrateur / Administrateur

(015400.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

MILIMMO AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 21.838.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02196 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

MILIMMO AKTIENGESELLSCHAFT

M.-F. Ries-Bonani / A. de Bernardi

Administrateur / Administrateur

(015402.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

S.L.F INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4833 Rodange, 9A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.830.

Le bilan au 25 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 16 février 2004.

Signature.

(015299.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

S.L.F INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4833 Rodange, 9A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.830.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Rodange le 2 février 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 25 novembre 2003 ont été adoptés.

Administrateur-délégué

Monsieur Roger Henry, demeurant à 16 Lotis, les Grands Jardins, F-54810 Longlaville.

Administrateurs

Madame Evelyse Henry, demeurant à 16 Lotis, les Grands Jardins, F-54810 Longlaville.

Madame Lisiane Henry, demeurant à 104 Avenue de Luxembourg, F-54440 Herserange.

Monsieur Patrick Henry, demeurant 1 impasse J.-J. Rousseau, F-54860 Haucourt-Moulaine.

Commissaire aux Comptes

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81 rue J.B Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 2 février 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015298.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

POHL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6944 Niederanven, 24, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 47.502.

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POHL CONSTRUCTIONS S.A., avec siège social à L-2550 Luxembourg, 162, avenue du 10 Septembre, constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 18 avril 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 333 du 12 septembre 1994, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 47.502.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franco Polidori, comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Transfert du siège social au 24, rue Dicks, à L-6944 Niederanven, et modification subséquente du premier alinéa de l'article deux des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à L-6944 Niederanven, 24, rue Dicks, et de modifier, par conséquent, le premier alinéa de l'article deux des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège de la société est établi à Niederanven.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: F. Polidori, J.-P. Frank, M. Galowich, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 84, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

E. Schlessler.

(015240.3/227/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

POHL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6944 Niederanven, 24, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 47.502.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

E. Schlessler.

(015241.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

OMNICOM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 67.636.

Le bilan au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02564, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(015308.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

OMNICOM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 67.636.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 10 février 2004

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Madame Catherine Calvi,

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de la société MAZARS.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015310.3/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

COMMUNICATIONS AVENIR PERSPECTIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 71.346.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 16 février 2004.

Signature.

(015303.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

COMMUNICATIONS AVENIR PERSPECTIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 71.346.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 4 février 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'Assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-délégué

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31 rue de l'Ecole.

Administrateurs

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31 rue de l'Ecole.

PRIMECITE INVEST S.A., L-4735 Pétange, 81 rue J.B. Gillardin.

Commissaire aux Comptes

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 4 février 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015301.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

ARIACO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.727.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 janvier 2004 que:

- Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

- Madame Carole Gaspari, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

ont été élus Administrateurs, en remplacement de Monsieur Enzo Guastaferrri, Mademoiselle Marie-Paule Mockel, et de la société GRIMSON SERVICES LTD, démissionnaires. Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat.

FIN-CONTROLE, société anonyme, ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, a été nommée Commissaire, en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, démissionnaire.

Les mandats des nouveaux administrateurs et du nouveau Commissaire prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015757.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

**ERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ERS, ANCIENS ETABLISSEMENTS ROGER STEFFEN, S.à r.l.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 97.470.

L'an deux mille quatre, le onze février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Paul Schulté, commerçant, né à Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 1961, demeurant à L-4069 Esch-sur-Alzette, 15, rue Dr. Emile Colling;

2.- Monsieur Frankie Steffen, commerçant, né à Ettelbrück, le 11 décembre 1970, demeurant à L-9176 Niederfeulen, 1, Op der Tomm.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée ERS, ANCIENS ETABLISSEMENTS ROGER STEFFEN, S.à r.l., avec siège social à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper,

inscrite au Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 97.470,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 20 du 7 janvier 2004,

dont le capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-) chacune, est réparti comme suit:

1.- Monsieur Paul Schulté, prénommé, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Frankie Steffen, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Lesquels comparants prient le notaire instrumentant de documenter la cession de parts sociales suivante:

Monsieur Frankie Steffen, prénommé, déclare céder une (1) part sociale à Monsieur Paul Schulté, prénommé, ici présent, ce acceptant, au prix de leur valeur nominale, ce dont quittance.

Monsieur Paul Schulté, prénommé, agissant en sa qualité de gérant technique de la société et Monsieur Frankie Steffen, prénommé, agissant en sa qualité de gérant administratif déclarent accepter cette cession de parts, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Suite à cette cession de parts le capital de la société est réparti comme suit:

1.- Monsieur Paul Schulté, prénommé, cinquante et une parts sociales	51
2.- Monsieur Frankie Steffen, prénommé, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	100

Ensuite les associés, se considérant comme réunis en assemblée générale extraordinaire, prient le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

Les comparants décident de modifier la dénomination de la société en ERS, S.à r.l., de sorte que l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ERS, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Schulté, F. Steffen, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 février 2004, vol. 894, fol. 85, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 février 2004.

F. Kessler.

(015509.3/219/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

**ERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ERS, ANCIENS ETABLISSEMENTS ROGER STEFFEN, S.à r.l.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 97.470.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire, reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 février 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 février 2004.

F. Kessler.

(015510.3/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

INTER-TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 27, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 24.846.

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Madame Romaine Arendt, commerçante, épouse de Monsieur Raymond Scholtes, demeurant à L-6693 Mertert, 25, route de Wasserbillig,

2) Monsieur Raymond Scholtes, employé privé, demeurant à L-6693 Mertert, 25, route de Wasserbillig.

Lesquels comparants ont déclaré et requis le notaire d'acter:

1) Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée INTER-TOURS, S.à r.l., avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 26, Grand-rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 24.846, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 18 septembre 1986, publié au Mémorial C, numéro 339 du 6 décembre 1986, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Joseph Gloden en date du 13 octobre 1994, publié au Mémorial C, numéro 33 du 21 janvier 1995.

2) Que le capital social de la société est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (1.000,- LUF) chacune.

3) Ces faits exposés, les associés prémentionnés, représentant l'intégralité du capital social, ont décidé de prendre les résolutions suivantes conformes à l'ordre du jour:

Première résolution

Les associés décident de convertir le capital social en euros et de le fixer à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (12.394,67 EUR).

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq euros trente-trois cents (105,33 EUR) pour le porter de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (12.394,67 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq euros trente-trois cents (105,33 EUR) a été libéré moyennant versements en espèces par les associés au prorata de leur participation dans le capital social et il se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Quatrième résolution

Les associés décident la dissolution de INTER-TOURS, S.à r.l.

Cinquième résolution

Les associés décident de nommer comme liquidateur Madame Romaine Arendt, commerçante, épouse de Monsieur Raymond Scholtes, demeurant à L-6693 Mertert, 25, route de Wasserbillig.

Sixième résolution

Les associés décident de déterminer les pouvoirs du liquidateur comme suit:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat et en particulier ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation préalable de l'assemblée générale dans les cas prévus par la loi;

- le liquidateur n'est pas obligé de dresser inventaire;

- il pourra faire des paiements anticipés des produits de liquidation, après avoir réglé ou mis de côté des fonds suffisants pour faire face aux revendications actuelles et imprévues des créanciers;

- il peut, sous sa responsabilité, pour des transactions spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 700,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Arendt, R. Scholtes, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 11, case 44. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

P. Frieders.

(016007.3/212/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

INTER-TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-6693 Mertert, 25, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 24.846.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, Vol. 20CS, fol. 11, case 6, que le siège social de la société à responsabilité limitée INTER-TOURS, S.à r.l., en liquidation, a été transféré de L-6630 Wasserbillig, 26, Grand-rue à L-6693 Mertert, 25, route de Wasserbillig et que par conséquent la première phrase de l'article 5 des statuts a été modifiée comme suit:

«Le siège social est établi à Mertert.»

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2004.

P. Frieders.

(016008.2/212/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

MAVICHRIMA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 84.316.

—
DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation MAVICHRIMA S.A., qui a eu lieu en date du 23 décembre 2003 a donné décharge au Liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg pendant cinq ans.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour MAVICHRIMA S.A. liquidée

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015343.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

LOVEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 22.744.

—
RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans la publication (relative à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 mai 2003) datée du 28 mai 2003, enregistrée à Luxembourg, le 7 juillet 2003, référence LSO-AG01394 et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés le 21 juillet 2003 sous le n° 040024.3/029/23.

En effet, dans le troisième paragraphe, il faut lire:

«Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg» au lieu de «Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 8, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Pour LOVEX INTERNATIONAL S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015341.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

SCP DeMilo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.392.

Suite aux décisions prises par l'Associé Unique en date du 28 janvier 2003:

- la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur John Shettle, avec effet au 8 septembre 2003, a été acceptée. Décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'au 8 septembre 2003;

- la nomination aux fonctions de gérant, pour une durée indéterminée et avec effet au 8 septembre 2003, de Monsieur Hans Mehn, né le 27 mars 1971 à Santa Monica (USA), demeurant à Gladbachstrasse 110, CH-8022 Zürich, Suisse, a été acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

C. Speecke / B. Nasr

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015342.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

PATRIFAM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 31.932.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 22 septembre 2003 a décidé de transférer le siège social de la société du 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

Pour PATRIFAM

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015321.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

HAMS HALL BIRMINGHAM NOMINEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. ProLogis UK XIX, S.à r.l.).

Share capital: GBP 360,000.-.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 70.941.

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of January.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on January 16th, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of ProLogis UK XIX, S.à r.l., having its registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Franck Baden, notary residing in Luxembourg of July 6, 1999, published in the Mémorial C, Recueil no. 764 of October 14, 1999. The by-laws have been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, on December 12, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is currently fixed at three hundred sixty thousand Pounds (GBP 360,000.-) represented by three hundred sixty (360) shares of one thousand Pounds (GBP 1,000.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the Company's name from ProLogis UK XIX, S.à r.l., into HAMS HALL BIRMINGHAM NOMINEE, S.à r.l.

Second resolution

Pursuant to the above change of the Company's name, the article 2 of the by-laws is amended and shall henceforth be read as follows:

«**Art. 2.** The Company will assume the name of HAMS HALL BIRMINGHAM NOMINEE, S.à r.l.»

Third resolution

The sole shareholder also resolved to amend the Company's corporate object and amend subsequently the Article 3 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 3.** The purpose for which the Company has been established are to acquire real properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and to undertake in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad financing operations by granting loans or borrowing in any form with or without security and raising of funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument, which may be convertible.»

Fourth resolution

The sole shareholder also resolved to amend the managers' powers of signature and amend subsequently the second paragraph of the Article 14 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 14. paragraph 2.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present amendments of the by-laws are estimated at one thousand Euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize janvier

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, ayant son siège social à Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, Royaume-Uni ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 janvier 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ProLogis UK XIX, S.à r.l., ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, («la Société»), constituée suivant acte de Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg le 6 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil n° 764 en date du 14 octobre 1999. Les statuts ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, en date du 12 décembre 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à trois cent soixante mille Livres Sterling (GBP 360.000,-) divisé en trois cent soixante (360) parts sociales d'une valeur nominale de mille Livres Sterling (GBP 1.000,-) chacune.

Le comparant reconnaît être parfaitement au courant des décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de ProLogis UK XIX, S.à r.l., en HAMS HALL BIRMINGHAM NOMINEE, S.à r.l.

Seconde résolution

Suite à la modification de la dénomination sociale de la Société ci-dessus, l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société prend la dénomination de HAMS HALL BIRMINGHAM NOMINEE, S.à r.l.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet pour lequel la Société a été constituée est d'acquérir des immeubles au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger et d'entreprendre au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger des opérations financières en prêtant, empruntant avec ou sans garantie et réunissant des fonds, et notamment en émettant des titres, des obligations, des billets à ordre et autres instruments ou titres de dettes, convertibles ou non, utilisant des instruments financiers dérivés ou autres.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et mettre en valeur ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier les pouvoirs de signature des gérants, et de modifier en conséquence le second paragraphe de l'article 14 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14. paragraphe 2.** La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux de ses gérants.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euros (1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 19, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

J. Elvinger.

(015591.3/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

ECO ELECTRICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.000.000,- LUF.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.948.

Suite aux décisions prises par l'Associé Unique en date du 20 janvier 2004, il a été pris note de la démission de ses fonctions de gérant «A» de Mademoiselle Martha Spikes avec effet au 13 avril 2001. Décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'au 13 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour ECO ELECTRICA, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. / H. de Graaf

Gérant B / Gérant B

A. Lenaerts / P. Van Nugteren

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015319.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

F.I.S., FIRE PROTECTION INSTALLATION SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 89.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02684, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Signature.

(015496.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

HOLDING D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.586.

L'an deux mille quatre, le neuf février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HOLDING D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, constituée suivant acte notarié, en date du 29 novembre 1976, publié au Mémorial C numéro 9 du 12 janvier 1977, dont les statuts ont été modifiés aux termes de deux actes reçus par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 septembre 1978, publié au Mémorial C, numéro 266 du 9 décembre 1978 et en date du 23 avril 1998, publié au Mémorial C numéro 542 du 15 juillet 1999.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Noel Didier, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nadia Comodi, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Que cette assemblée a été régulièrement convoquée par des convocations contenant l'ordre du jour et ont été publiées:

- au Mémorial C numéro 5 du 3 janvier 2004 et C numéro 78 du 21 janvier 2004;
- au «Lëtzbuerger Journal» et au Quotidien du 3 et du 21 janvier 2004.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Mise en liquidation de la société;
2. Nomination du liquidateur, Monsieur Pierre Schill

III. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions des actionnaires représentés sont portés sur une liste de présence.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Il appert de la liste de présence que des huit cents (800) actions «A» et des trois mille deux cents (3.200) actions «B», huit cents (800) actions «A» sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

Une première assemblée ayant le même ordre du jour tenue devant le notaire soussigné le 12 novembre 2003, n'a pas pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni.

La présente assemblée peut donc délibérer valablement quel que soit le nombre de titres représentés, conformément à l'article 67-1 des lois coordonnées sur les sociétés.

Ceci exposé, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateur à un (1).

Est nommé liquidateur:

Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, né à Grevenmacher, le 10 août 1957, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi concernant les sociétés commerciales, sans qu'il doit recourir à une autorisation particulière de l'assemblée générale.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Il est spécialement autorisé à vendre de gré à gré tout l'actif immobilier de la société, d'encaisser le prix de vente et de renoncer au privilège du vendeur et à l'action résolutoire.

Il engage la société moyennant sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leurs nom, prénom, état civil et adresse, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Didier, N. Comodi, P. Sprimont, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 février 2004, vol. 894, fol. 83, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 février 2004.

F. Kessler.

(016014.3/219/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

EASTWIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 64.094.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

Signature.

(015475.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

ROSY BLUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 70.515.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 5 décembre 2003, les actionnaires ont pris la décision suivante à l'unanimité des voix:

- Acceptation de la démission de la société TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROSY BLUE INTERNATIONAL S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015620.3/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

PRO-VERITATE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 71.021.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016212.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

PRO-VERITATE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 71.021.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016213.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 9.098.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «A» de Madame Marjolijne Droogleever Fortuyn avec effet au 19 janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «A» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- Paul Van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «B» de Madame Sylvie Eliane Reisen avec effet au 1^{er} janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «B» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Lutgarde Françoise Denys, née le 29 décembre 1967 à Oostende en Belgique et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- Adriano Fossati, né le 8 octobre 1973 à Rho (Milan) en Italie et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment également que:

- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «A» avec un autre Fondé de Pouvoir ou un Administrateur.
- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «B» avec un Fondé de Pouvoir «A» ou un Administrateur.
- pour la signature des actes notariés relatifs à la constitution des sociétés luxembourgeoises, la Société est engagée en tant que fondateur par chaque Administrateur ou par chaque Fondé de Pouvoir «A» individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

R.-J. Schol / M. Dijkerman

Administrateur-Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015628.2//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

MC ANTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 24.232.

L'an deux mille quatre, le trente janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MC ANTON HOLDING S.A., ayant son siège social à L-7233 Béréldange, 40, Cité Grand-Duc Jean, R.C. Luxembourg section B numéro 24.232, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire alors de résidence à Differdange, en date du 29 avril 1986, publié au Mémorial C numéro 198 du 15 juillet 1986.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie Steffen, employé privé, demeurant à Schieren.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Régis Lux, juriste, demeurant à Hayange (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de L-7233 Béréldange, 40, Cité Grand-Duc Jean, à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
- 2.- Modification afférente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 62.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.

6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.

7.- Fixation de la valeur nominale des 250 actions à 248,- EUR chacune.

8.- Modification afférente de l'article trois des statuts.

9.- Modification de l'année sociale de sorte qu'elle commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

10.- Modification afférente de l'article neuf des statuts.

11.- Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-7233 Bérelange, 40, Cité Grand-Duc Jean, à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des deux cent cinquante (250) actions représentatives du capital social.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à deux millions cinq cent mille francs (2.500.000,- FRS), pour l'exprimer dorénavant en euro, au cours de 40,3399 FRS=1,- EUR, en soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros trente-huit cents (61.973,38 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-six euros soixante-deux cents (26,62 EUR), pour le porter de son montant actuel de soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros trente-huit cents (61.973,38 EUR) à soixante-deux mille euros (62.000,- EUR).

Cinquième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme MC ANTON HOLDING S.A., prédésignée, de sorte que la somme de vingt-six euros soixante-deux cents (26,62 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Sixième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des deux cent cinquante (250) actions de la société à deux cent quarante-huit euros (248,- EUR) chacune.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à soixante-deux mille euros (62.000,- EUR) divisé en deux cent cinquante (250) actions de deux cent quarante-huit euros (248,- EUR) chacune.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée décide en outre que l'année sociale ayant pris cours le 1^{er} avril 2003 a pris fin le 31 décembre 2003.

Neuvième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article neuf des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Dixième résolution

L'assemblée décide de révoquer tous les administrateurs de la société sans accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats.

Onzième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs révoqués:

1.- Madame Nathalie Marie Malak-Fierain, secrétaire, née à Soignies (Belgique), le 31 juillet 1966, demeurant à B-7130 Binche, 2, rue de Versailles (Belgique);

2.- Monsieur Jean Clément Edouard Malak, médecin, né à Louvain (Belgique), le 26 mai 1951, demeurant à B-7130 Binche, 2, rue de Versailles (Belgique);

3.- Madame Julia Renilde Denise J.G. Bruliau, retraitée, née à Somzee (Belgique), le 27 octobre 1919, demeurant à B-7130 Binche, 84/B1, avenue Wanderpepen (Belgique);
comme nouveaux administrateurs de la société.
Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Douzième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Jean Clément Edouard Malak, préqualifié.

Treizième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la société, à savoir la société à responsabilité limitée EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel, R.C. Luxembourg section B numéro 50.956, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Thill, J.-M. Steffen, R. Lux, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 février 2004, vol. 525, fol. 92, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 février 2004.

J. Seckler.

(015684.3/231/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 41.471.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «A» de Madame Marjolijne Droogleevert Fortuyn avec effet au 19 janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «A» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

- Paul Van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «B» de Madame Sylvie Eliane Reisen avec effet au 1^{er} janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «B» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Lutgarde Françoise Denys, née le 29 décembre 1967 à Oostende en Belgique et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

- Adriano Fossati, né le 8 octobre 1973 à Rho (Milan) en Italie et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment également que:

- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «A» avec un autre Fondé de Pouvoir ou un Administrateur.

- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «B» avec un Fondé de Pouvoir «A» ou un Administrateur.

- pour la signature des actes notariés relatifs à la constitution des sociétés luxembourgeoises, la Société est engagée en tant que fondateur par chaque Administrateur ou par chaque Fondé de Pouvoir «A» individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

R.-J. Schol / M. Dijkerman

Administrateur-Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015629.2//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 46.448.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «A» de Madame Marjolijne Droogleever Fortuyn avec effet au 19 janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «A» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- Paul Van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «B» de Madame Sylvie Eliane Reisen avec effet au 1^{er} janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «B» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Lutgarde Françoise Denys, née le 29 décembre 1967 à Oostende en Belgique et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- Adriano Fossati, né le 8 octobre 1973 à Rho (Milan) en Italie et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment également que:

- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «A» avec un autre Fondé de Pouvoir ou un Administrateur.
- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «B» avec un Fondé de Pouvoir «A» ou un Administrateur.
- pour la signature des actes notariés relatifs à la constitution des sociétés luxembourgeoises, la Société est engagée en tant que fondateur par chaque Administrateur ou par chaque Fondé de Pouvoir «A» individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.

R.-J. Schol / M. Dijkerman

Administrateur-Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015630.2//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

AZULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.273.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015735.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

AZULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.273.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 25 juin 2003 à 11.00 heures*

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2002 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe entièrement le capital social.

L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015746.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 15.302.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «A» de Madame Marjolijne Droogleever Fortuyn avec effet au 19 janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «A» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- Paul Van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam aux Pays-Bas et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment que, suite à l'annulation du pouvoir «B» de Madame Sylvie Eliane Reisen avec effet au 1^{er} janvier 2004, les Fondés de Pouvoir «B» de la Société, ayant été nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Lutgarde Françoise Denys, née le 29 décembre 1967 à Oostende en Belgique et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- Adriano Fossati, né le 8 octobre 1973 à Rho (Milan) en Italie et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les Administrateurs de la Société confirment également que:

- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «A» avec un autre Fondé de Pouvoir ou un Administrateur.
- la Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «B» avec un Fondé de Pouvoir «A» ou un Administrateur.
- pour la signature des actes notariés relatifs à la constitution des sociétés luxembourgeoises, la Société est engagée en tant que fondateur par chaque Administrateur ou par chaque Fondé de Pouvoir «A» individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

R.-J. Schol / M. Dijkerman

Administrateur-Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015631.2//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

AUTOCARS ECKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinsel.

R. C. Luxembourg B 22.482.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée AUTOCARS ECKER, S.à r.l., ayant son siège social à Steinsel, R. C. S. Luxembourg section B numéro 22.482, constituée suivant acte reçu le 24 janvier 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 67 du 6 mars 1985.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marc Jacobs, gérant de société, demeurant à L-7315 Steinsel, 17, rue de l'Ecole.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Liliane Ecker, employée privée, demeurant à L-1478 Luxembourg, 9, rue d'Ethe.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-jointes pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les dix mille (10.000) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Cession par Madame Liliane Ecker à la société LA FRAISE, de 500 parts sociales de la Société de AUTOCARS ECKER, S.à r.l.

2.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Exposé préliminaire

- Suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juillet 2002 (n° 27509 de son répertoire), les époux Marc Jacobs-Marie-José Ecker avaient apporté à la société LA FRAISE, 9.500 parts sociales qu'ils détenaient dans la société AUTOCARS ECKER, S.à r.l.

- Suivant acte de séparation de biens, liquidation et partage de communauté, reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 4 décembre 2003 (n° 13578 de son répertoire), Monsieur Romain Baustert avait attribué à son épouse Madame Liliane Ecker, les 500 parts qu'il détenait dans la société AUTOCARS ECKER, S.à r.l. L'actionnariat de la société AUTOCARS ECKER, S.à r.l., avant la présente cession est donc la suivant:

- LA FRAISE:	9.500 parts sociales
- Madame Liliane Ecker:	500 parts sociales
Total:	10.000 parts sociales

Première résolution

Madame Liliane Ecker, employée privée, demeurant à L-1478 Luxembourg, 9, rue d'Ethe, cède et transporte par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit;

à la société anonyme LA FRAISE, ayant son siège social à L-7317 Steinsel, 1, rue Paul Eyschen, ici représenté par son Président du Conseil d'Administration pouvant engager la société par sa seule signature, Monsieur Marc Jacobs, pré-nommé, qui accepte: 500 (cinq cents) parts sociales de la société à responsabilité limitée AUTOCARS ECKER, S.à r.l., prédésignée.

Les associés préqualifiés déclarent consentir à ladite cession de parts sociales, conformément aux stipulations des statuts.

Ensuite Monsieur Marc Jacobs, pré-nommé, agissant en sa qualité de gérant de la société AUTOCARS ECKER, S.à r.l., déclare accepter la cession de parts ci-avant documentée et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Seconde résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital est fixé à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR).

Il est divisé en dix mille (10.000) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune intégralement libérées et toutes détenues par la société anonyme LA FRAISE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Jacobs, R. Uhl, L. Ecker, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 11, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

J. Elvinger.

(015999.3/211/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

**CENTRAL PARK RUGBY DC1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ProLogis UK LXXV, S.à r.l.).**

Share capital: GBP 10,000.-.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 84.245.

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of January.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on January 16th, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of ProLogis UK LXXV, S.à r.l., having its registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Franck Baden, notary residing in Luxembourg of October 24, 2001, published in the Mémorial C, Recueil no. 330 of February 28, 2002. The by-laws have been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, pre-named, on December 12, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is currently fixed at ten thousand Pounds (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares of twenty Pounds (GBP 20.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the Company's name from Prologis UK LXXV, S.à r.l., into CENTRAL PARK RUGBY DC1, S.à r.l.

Second resolution

Pursuant to the above change of the Company's name, the article 2 of the by-laws is amended and shall henceforth be read as follows:

«**Art. 2.** The Company will assume the name of CENTRAL PARK RUGBY DC1, S.à r.l.»

Third resolution

The sole shareholder also resolved to amend the Company's corporate object and amend subsequently the Article 3 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 3.** The purpose for which the Company has been established are to acquire real properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and to undertake in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad financing operations by granting loans or borrowing in any form with or without security and raising of funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument, which may be convertible.»

Fourth resolution

The sole shareholder also resolved to amend the managers' powers of signature and amend subsequently the second paragraph of the Article 14 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 14. paragraph 2.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present amendments of the by-laws are estimated at one thousand Euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize janvier

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, ayant son siège social à Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, Royaume-Uni ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 janvier 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ProLogis UK LXXV, S.à r.l., ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, («la Société»), constituée suivant acte de Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg le 24 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil n° 330 en date du 28 février 2002. Les statuts ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, en date du 12 décembre 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune.

Le comparant reconnaît être parfaitement au courant des décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de ProLogis UK LXXV, S.à r.l. en CENTRAL PARK RUGBY DC1, S.à r.l.

Seconde résolution

Suite à la modification de la dénomination sociale de la Société ci-dessus, l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société prend la dénomination de CENTRAL PARK RUGBY DC1, S.à r.l.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet pour lequel la Société a été constituée est d'acquérir des immeubles au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger et d'entreprendre au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger des opérations financières en prêtant, empruntant avec ou sans garantie et réunissant des fonds, et notamment en émettant des titres, des obligations, des billets à ordre et autres instruments ou titres de dettes, convertibles ou non, utilisant des instruments financiers dérivés ou autres.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et mettre en valeur ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier les pouvoirs de signature des gérants, et de modifier en conséquence le second paragraphe de l'article 14 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14. paragraphe 2.** La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux de ses gérants.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 19, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

J. Elvinger.

(015593.3/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

MOKAPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.675,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 89.512.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 29 janvier 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et que décharge lui est accordé pour l'exécution de son mandat.

M. Roeland P. Pels, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 29 janvier 2004.

S. Colson.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02879. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015636.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

CARLISLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.272.

L'an deux mille quatre, le seize janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CARLISLE S.A., avec siège social à L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 22 juin 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1 du 2 janvier 1991, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 juin 1991, publié au Mémorial C, numéro 471 du 27 décembre 1991 et modifiée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 100 du 18 mars 1994, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 34.272.

Bureau

La séance est ouverte à 8.30 heures sous la présidence de Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Agnès Gauthier-Ribler, employée privée, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Markus Metzler, employé privé, demeurant professionnellement à L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

Composition de l'assemblée

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Constatation du transfert du siège social à Bertrange;
2. Modification du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la société;
3. Constatation de la conversion du capital social en euros;
4. Constatation d'une augmentation du capital social;
5. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société;
6. Constatation de la décharge au commissaire pour l'exercice 2002 et nomination d'un commissaire pour l'exercice 2003.
7. Nominations statutaires.

II.- Il existe actuellement cinquante-sept mille deux cents (57.200) actions entièrement libérées et représentant l'intégralité du capital social. Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Ensuite Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale constate qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22 septembre 2003, que le siège social de la société a été transféré de L-8080 Helfent-Bertrange, 14A, route de Longwy à L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

Pour autant que de besoin ce transfert du siège social est approuvé par la présente assemblée générale.

Une copie du procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société, afin de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Bertrange.»

Troisième résolution

L'assemblée générale constate qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 9 novembre 2001 que le capital social de la société alors exprimé en francs luxembourgeois, a été converti en euros, au taux officiel de conversion de un euro (EUR 1,-) pour quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399), de sorte qu'il était dès lors de un million quatre cent dix-sept mille neuf cent cinquante euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 1.417.950,96).

L'assemblée générale constate que lors de cette assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de douze mille quarante-neuf euros et quatre cents (EUR 12.049,04) pour le porter du montant de un million quatre cent dix-sept mille neuf cent cinquante euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 1.417.950,96) à un million quatre cent trente mille euros (EUR 1.430.000,-), par incorporation dudit montant de douze mille quarante-neuf euros et quatre cents (EUR 12.049,04) à prélever sur les bénéfices reportés, sans création d'actions nouvelles, mais par augmentation de la valeur nominale des cinquante-sept mille deux cents (57.200) actions existantes.

Pour autant que de besoin les prédites conversion et augmentation de capital sont approuvées par la présente assemblée générale.

Une copie du procès-verbal de la susdite assemblée générale extraordinaire après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Quatrième résolution

Suite à la troisième résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, afin de lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à un million quatre cent trente mille euros (EUR 1.430.000,-) représenté par cinquante-sept mille deux cents (57.200) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 juin 2003, que décharge a été donnée à Monsieur Hans-Jürgen Salbach, réviseur d'entreprises, né à Berlin (Allemagne), le 24 mai 1940, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, pour l'accomplissement de son mandat de commissaire pour l'exercice 2002.

L'assemblée générale constate que lors de cette assemblée générale extraordinaire, le prédit Monsieur Hans-Jürgen Salbach, a été renommé à la fonction de commissaire pour l'exercice 2003.

Pour autant que de besoin la présente assemblée générale approuve cette nomination.

Une copie du procès-verbal de la susdite assemblée générale extraordinaire après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Albert Dietrich, administrateur, demeurant à D-66346 Püttlingen, Elsässer Strasse 3, de son mandat d'administrateur de la société.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exécution de son mandat d'administrateur jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale décide de nommer pour une durée de 2 ans, Monsieur Frederik Gerckens, directeur général, né à Hambourg (Allemagne), le 17 juin 1967, demeurant professionnellement à L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg, comme nouvel administrateur de la société.

Le Conseil d'Administration de la société se compose dès lors comme suit:

- 1) Monsieur Uwe Jacobsen, directeur général, né à Kiel (Allemagne) le 1^{er} février 1936, demeurant professionnellement à L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg;
- 2) Madame Brigitte Hennemann, directeur général, née à Bad Neuenahr (Allemagne) le 20 août 1951, demeurant professionnellement à L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg;
- 3) Monsieur Frederik Gerckens, directeur général, né à Hambourg (Allemagne), le 17 juin 1967, demeurant professionnellement à L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: C. Erpelding, A. Gauthier-Ribler, M. Metzler, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 16, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 février 2004.

T. Metzler.

(015993.3/222/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

CARLISLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.272.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 février 2004.

T. Metzler.

(015996.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

PYGARGUE SC, Société Civile.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

Il est porté à la connaissance de tous, que la société a déménagé au:

- 4-6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

A. Soguel-dit-Picard.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, réf. LSO-AN02791. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(015660.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SAINT PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.494.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue
le 11 février 2004 à 9.00 heures au siège social*

Démission de Monsieur Reinald Loutsch en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Gilles Chavanac, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Reinald Loutsch, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle et au plus tard lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Nomination de Monsieur Gilles Chavanac, demeurant à Luxembourg, en tant qu'administrateur-délégué de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03184. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(015738.3/817/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

I.H.E., INTERNATIONAL HOLDING ENTERPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 40.579.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2003 que:

- CERTIFICAT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE S.A., démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

- Le siège de la société a été transféré au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03248. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(015758.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

VIA PRIMATICCIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 78.501.

In the year two thousand and four, on the twenty-first day of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of VIA PRIMATICCIO, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, incorporated by deed enacted on the 18 of October 2000, inscribed at trade register Luxembourg section B number 78.501, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 307, of April 26, 2001 and by deed enacted on August 10, 2001, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 148 of January 28, 2002.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the 39,008 shares representing the whole capital of the corporation (with an amount of EUR 975,200.-) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to throw deliberately the company into liquidation and to dissolve it early.
2. Appointment of ALTER DOMUS, S.à r.l., as liquidator and determination of its powers.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides the early dissolution of the company and its deliberated throwing into liquidation.

Second resolution

The meeting appoints as liquidator ALTER DOMUS, S.à r.l., having address at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg.

All powers are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose, to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

The said liquidator may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all movable or immovable properties and rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and rescissory actions, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt et un janvier.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée VIA PRIMATICCIO, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, constituée suivant acte reçu le 18 octobre 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 78.501, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 307, du 26 avril 2001, dont les statuts ont été modifiés, acte reçu le 10 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 148 du 28 janvier 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que les 39.008 actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de EUR 975.200,-), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire et dissolution anticipée de la société.
2. Nomination de ALTER DOMUS, S.à r.l., comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur ALTER DOMUS, S.à r.l., 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens meubles ou immeubles et droits y afférents; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 24, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

J. Elvinger.

(015602.3/211/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

**HAMS HALL BIRMINGHAM DC2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ProLogis UK LIV, S.à r.l.).**

Share capital: GBP 10,000.-.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 81.222.

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of January.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on January 16th, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of ProLogis UK LIV, S.à r.l., having its registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Franck Baden, notary residing in Luxembourg of March 8, 2001, published in the Mémorial C, Recueil no. 901 of October 19, 2001. The by-laws have been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, on December 12, 2003, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is currently fixed at ten thousand Pounds (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) shares of twenty Pounds (GBP 20.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the Company's name from ProLogis UK LIV, S.à r.l., into HAMS HALL BIRMINGHAM DC2, S.à r.l.»

Second resolution

Pursuant to the above change of the Company's name, the article 2 of the by-laws is amended and shall henceforth be read as follows:

«**Art. 2.** The Company will assume the name of HAMS HALL BIRMINGHAM DC2, S.à r.l.»

Third resolution

The sole shareholder also resolved to amend the Company's corporate object and amend subsequently the Article 3 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 3.** The purpose for which the Company has been established are to acquire real properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and to undertake in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad financing operations by granting loans or borrowing in any form with or without security and raising of funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument, which may be convertible.»

Fourth resolution

The sole shareholder also resolved to amend the managers' powers of signature and amend subsequently the second paragraph of the Article 14 of the Company's by-laws which henceforth will be read as follows:

«**Art. 14. paragraph 2.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present amendments of the by-laws are estimated at one thousand Euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize janvier

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, ayant son siège social à Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, Royaume-Uni ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 janvier 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ProLogis UK LIV, S.à r.l., ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, («la Société»), constituée suivant acte de Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg le 8 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil n° 901 en date du 19 octobre 2001. Les statuts ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, en date du 12 décembre 2003, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune.

Le comparant reconnaît être parfaitement au courant des décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de ProLogis UK LIV, S.à r.l., en HAMS HALL BIRMINGHAM DC2, S.à r.l.

Seconde résolution

Suite à la modification de la dénomination sociale de la Société ci-dessus, l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société prend la dénomination de HAMS HALL BIRMINGHAM DC2, S.à r.l.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet pour lequel la Société a été constituée est d'acquérir des immeubles au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger et d'entreprendre au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger des opérations financières en prêtant, empruntant avec ou sans garantie et réunissant des fonds, et notamment en émettant des titres, des obligations, des billets à ordre et autres instruments ou titres de dettes, convertibles ou non, utilisant des instruments financiers dérivés ou autres.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et mettre en valeur ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier les pouvoirs de signature des gérants, et de modifier en conséquence le second paragraphe de l'article 14 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14. paragraphe 2.** La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux de ses gérants.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 19, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

J. Elvinger.

(015588.3/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

6543 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 81.628.

In the year two thousand and four, on the twenty sixth of January

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Has appeared:

M^e Marianne Goebel, attorney at law, residing in Luxembourg,

acting in her capacity as special proxy in the name and on behalf of the directors of 6543 LUXEMBOURG S.A., having its registered office in L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, by virtue of a power conferred to her by the board of directors of the said company in its meeting of January 23rd, 2004.

A copy of the minutes of this meeting, which is certified as a true copy to the original, will remain attached to the present deed.

Such appearing party, in the capacity indicated above, requests the notary to certify her declarations as follows:

1) The company 6543 LUXEMBOURG S.A. has been incorporated by a deed of the notary Maître Gérard Lecuit, then residing at Hesperange, dated March 28th, 2001 published in the Mémorial C, number 993 of November 12th, 2001.

2) According to Article 5.1. of the articles of incorporation, the subscribed capital is set at EUR 64,874.- (sixty-four thousand eight hundred and seventy-four Euros), divided into 15,865 (fifteen thousand eight hundred sixty five) ordinary shares of class A («Class A Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share, and 16,572 (sixteen thousand five hundred seventy two) exchangeable preferential non voting shares of class B («Class B Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share.

According to Article 5.2. of the articles of incorporation, the authorised capital is fixed at EUR 200,000.- (two hundred thousand Euros) to be divided into 50,000 (fifty thousand) Class A Shares and 50,000 (fifty thousand) Class B shares, all with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share.

The board of directors is authorised, during a period of five years, ending on March 27th, 2006, to increase once or several time the subscribed capital within the limits of the authorised capital up to a total amount of EUR 200,000.- (two hundred thousand Euros). Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine.

The board of directors is specially authorised to proceed to such issue of 34,135 (thirty four thousand one hundred thirty five) Class A Shares and / or 34,628 (thirty four thousand six hundred twenty eight) Class B Shares without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

More specifically the board of directors is authorised and empowered to realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised share capital in one or several successive tranches, against payment in cash or in kind, by conversion of claims, integration of reserved profits or any other manner and to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares.

The board of directors may delegate to any duly authorised directors or officer of the corporation, or to any duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital.

In the meeting of January 23rd, 2004, the Board of Directors has decided to increase the subscribed share capital of the company by an amount of three thousand two hundred Euros (EUR 3,200.-) by the issue of one thousand six hundred (1,600) new Class B Shares with a par value of two Euros (EUR 2.-) each and with a share premium of one hundred and two Euros (EUR 102.-) per share in order to raise it to the amount of sixty-eight thousand and seventy four Euros (EUR 68,074.-).

It has furthermore decided to suppress the preferential subscription right of the existing shareholders and to accept subscriptions to the new shares as follows:

<i>Subscriber</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Share Capital</i>	<i>Share Premium</i>	<i>Total</i>
Mr Jack J. Lowe, Nyon (CH)	800	EUR 1,600.-	EUR 81,600.-	EUR 83,200.-
MSM FINANCE S.A., Luxembourg.	800	EUR 1,600.-	EUR 81,600.-	EUR 83,200.-
Total	1,600	EUR 3,200.-	EUR 163,200.-	EUR 166,400.-

The new shares have been paid up by a contribution in cash paid on a bank account in favor of the company.

Subsequent to the increase of capital, Article 5.1. of the Articles of incorporation is modified and will now read as follows:

«5.1. Subscribed capital

The subscribed capital of the Corporation is set at EUR 68,074.- (sixty-eight thousand and seventy-four Euros), divided into 15,865 (fifteen thousand eight hundred sixty-five) ordinary shares of class A («Class A Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share, and 18,172 (eighteen thousand one hundred seventy-two) exchangeable preferential non voting shares of class B («Class B Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two euros) per share.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-six janvier.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme 6543 LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, mandatée à cet effet suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du vingt-trois janvier 2004.

Une copie certifiée conforme du procès-verbal de cette réunion restera annexée au présent acte.

Lequel comparant, agissant en sa dite qualité, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

1) La société anonyme 6543 LUXEMBOURG S.A. a été constituée suivant acte reçu par le Notaire Maître Gérard Lecuit en date du 28 mars 2001, publié au Mémorial C, numéro 993 du 12 novembre 2001.

2) Suivant l'article 5.1. des statuts, le capital souscrit de la société est fixé à EUR 64.874,- (soixante quatre mille huit cent soixante-quatorze Euros), divisé en 15.865 (quinze mille huit cent soixante-cinq) actions ordinaires de Classe A (Actions de Classe A), toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) par action et 16.572 (seize mille cinq cent soixante-douze) actions échangeables préférentielles sans droit de vote de Classe B (Actions de classe B) toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) par action.

Conformément à l'article 5.2. des statuts, le capital autorisé est fixé à EUR 200.000,- (deux cent mille Euros) divisé en 50.000 (cinquante mille) Actions de Classe A et 50.000 (cinquante mille) Actions de Classe B toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) par action.

Le conseil d'administration est autorisé pendant une période de cinq ans, se terminant le 27 mars 2006 à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé jusqu'au montant total de EUR 200.000,- (deux cent mille euros). Cette augmentation de capital peut être souscrite et émise avec ou sans prime d'émission, comme peut le déterminer le conseil d'administration de temps en temps.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à l'émission de 34.135 (trente-quatre mille cent trente-cinq) Actions de Classe A et/ou 34.628 (trente-quatre mille six cent vingt-huit) Actions de Classe B sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription concernant ces actions émises.

Plus spécialement le conseil d'administration est autorisé et a tous pouvoirs pour réaliser toute augmentation de capital social dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives en contrepartie de paiements en cash ou en nature, par conversion de créance, par intégration de réserve ou de toute autre manière et de déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix de l'émission, les conditions générales de la souscription et des paiements concernant les nouvelles actions.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur dûment autorisé ou à tout directeur de la société ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions représentant tout ou partie de l'augmentation de capital.

En date du 23 janvier 2004, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital souscrit de la société à concurrence d'un montant de EUR 3.200,- (trois mille deux cents euros) par l'émission de 1.600 (mille six cents) nouvelles Actions de Classe B d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune et une prime d'émission de EUR 102,- (cent deux euros) par action et de le porter au montant de EUR 68.074,- (soixante-huit mille soixante-quatorze euros).

Il a en outre décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants et d'accepter la souscription des nouvelles actions comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Mr Jack J. Lowe, Nyon (CH)	800	EUR 1.600,-	EUR 81.600,-	EUR 83.200,-
MSM FINANCE S.A., Luxembourg	800	EUR 1.600,-	EUR 81.600,-	EUR 83.200,-
Total	1.600	EUR 3.200,-	EUR 163.200,-	EUR 166.400,-

Les nouvelles actions ont été libérées par un apport en numéraire versé sur un compte en banque en faveur de la société.

A la suite de l'augmentation de capital, l'article 5.1. des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«5.1. Capital souscrit

Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 68.074,- (soixante-huit mille soixante-quatorze euros), divisé en 15.865 (quinze mille huit cent soixante-cinq) actions ordinaires de Classe A (Actions de Classe A), toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action et 18.172 (dix-huit mille cent soixante-douze) actions échangeables préférentielles sans droit de vote de Classe B (Actions de classe B) toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de la présente augmentation de capital est évalué approximativement à la somme de quatre mille Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, vol. 142S, fol. 39, case 12. – Reçu 1.664 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

J. Elvinger.

(015600.3/211/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

CHANG-CHUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4966 Clémency, 28, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 43.954.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Guosheng Zhan, cuisinier, demeurant à L-4966 Clémency, 28, rue de la Gare;
- 2.- et Monsieur Guoren Li, commerçant, demeurant à L-4966 Clémency, 28, rue de la Gare.

Lesquels comparants ont exposé au notaire soussigné et l'ont prié d'acter:

- que la société à responsabilité limitée CHANG-CHUN, S.à r.l., ayant son siège social à L-4966 Clémency, 28, rue de la Gare, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 mai 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 374 en date du 18 août 1993;

- modifiée suivant acte de cession de parts et assemblée générale extraordinaire, reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 juin 1994, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations numéro 414, du 22 octobre 1994;

- et modifiée suivant acte de cession de parts reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 juin 1995, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations numéro 490 du 28 septembre 1995.

- Que le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) représenté par cinq cents parts sociales (500) de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-);

- que Monsieur Guosheng Zhan, prénommé, est associé et propriétaire de cinquante parts sociales (50) de la prédite société;

- que Monsieur Guoren Li, commerçant, prénommé, est associé et propriétaire de quatre cent cinquante parts sociales (450) de la prédite société;

- qu'ils décident la dissolution anticipée de la société à compter rétroactivement du 31 décembre 2003;

- que l'activité de la société a cessé et qu'il sont investis de tout l'actif et qu'ils régleront tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la société, sis à L-4966 Clémency, 28, rue de la Gare.

Les frais et honoraires des présentes sont évalués à cinq cent euros (EUR 500,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Zhan, G. Li, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 2004, vol. 894, fol. 65, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Esch-sur-Alzette, le 3 février 2004.

Pour copie conforme

A. Biel

Notaire

(014698.3/203/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2004.

ERACOLUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 84.781.

—
Résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 31 décembre 2003

Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, , demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, est coopté en remplacement de Monsieur Jean-Paul Defay, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour ERACOLUS INVESTMENTS S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016131.3/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

ASCOTEC S.A., Société Anonyme.**Capital: EUR 37.000,-.**Siège social: L-8009 Strassen, 171, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.119.*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 6 mars 2003 à Luxembourg à 11.00 heures*

L'assemblée est présidée par Monsieur Egon Eric, demeurant à Morfontaine (F).

Monsieur le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Claeys Otis, demeurant à Luxembourg (L).

Il nomme comme Scrutateur, Madame Muller Joëlle, demeurant à Thionville (F).

Ensuite Monsieur le Président expose que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions représentées sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte, conforme et véritable par les membres du bureau ci-avant constitué.

La liste de présence des actionnaires est signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés. Monsieur le Président constate qu'il résulte de la dite liste de présence que toutes les actions sont dûment représentées et que la présente assemblée générale ordinaire est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit sans que les publications n'aient été requises.

L'assemblée générale extraordinaire aborde l'ordre du jour qui a la teneur suivante:

1. Décharge de la FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l. de sa fonction de commissaire aux comptes.

2. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Ensuite et après en avoir délibéré, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident de décharger la FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l. de sa fonction de commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

Les associés décident de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la FIDUCIAIRE COMPTIS S.A., L-2450 Luxembourg, boulevard Roosevelt, 15.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne demandant la parole, le Président lève la séance à 11.30 heures.

*Liste de présence à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 6 mars 2003
à Luxembourg à 11.00 heures*

Nom, prénom de l'actionnaire	Nombres d'actions	Présent ou représenté	Signature
M. Egon Eric, Morfontaine (F)	37	présent	Signature
Mme Aymain Catherine, Morfontaine (F)	37	présent	Signature
Total actions.....	74		

Ne varietur, Luxembourg, le 6 mars 2003.

E. Egon / O. Claeys / J. Muller

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2003, réf. LSO-AC01473. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016124.3/850/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

DAILKAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.759.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 21 mars 2003 à 9.30 heures au siège social**Résolution*

L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean Quintus, de Monsieur Koen Lozie et de COSAFIN S.A. ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de Monsieur Noël Didier.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016099.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

EX.SES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 67.698.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02939, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015744.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

FINIBAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 134, boulevard Général Patton.
R. C. Luxembourg B 84.389.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02962, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015747.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

FLEUVE DES FLEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 19, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02922, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015749.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SPORTS AND LEISURE BRANDS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.612.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015721.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SPORTS AND LEISURE BRANDS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.612.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 18 avril 2003 à 11.00 heures*

Approbation des comptes au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Reconduction des mandats de Monsieur Frédéric Otto, Monsieur Benoît de Hulst et Monsieur Marc Ambroisien en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015737.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

BREDA-SPIZAK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 5-7, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 68.240.

Les comptes annuels au 31 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02933, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015712.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

I.D.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 304A, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 73.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02898, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015751.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

IMMOBILIERE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3917 Mondercange, 20A, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 86.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02950, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015754.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

INTERNATIONAL EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8410 Steinfort, 10, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02911, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015756.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

BRASSERIE SANTO TIRSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 51, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 74.131.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02971, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015711.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

CONFORT-LINE SHOES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 56, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 71.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02941, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015723.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.327.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02166, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Gérant

(015719.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

TOTL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 51.533.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02175, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015725.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SCOHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.512.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02182, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015728.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

C. & F.A., CONSTRUCTION AND FINANCIAL ACTIVITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.177.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02185, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015731.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

IMTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.429.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02190, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015733.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

BUREAU VERITAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 82.196.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02888, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015717.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

COIFFURE EXCLUSIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette, 15, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 85.456.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02953, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015720.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

ELECTRONIQUE ALTERNATIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 13, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 84.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02947, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015734.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

FRANKFURTER VOLKSBANK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 88.081.

Beschluss

Die Gesellschafterversammlung der FRANKFURTER VOLKSBANK INTERNATIONAL S.A. hat beschlossen, Herrn Kamp als täglichen Geschäftsführer mit sofortiger Wirkung abzu berufen.

Luxembourg, 19. August 2003.

FRANKFURTER VOLKSBANK INTERNATIONAL S.A.

Eifler / Stebinger

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03502. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015736.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

CABLE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 91.941.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 février 2004.

P. Bettingen.

(015778.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

TRIANGLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.212.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 5 juin 2003 à 14.00 heures à Luxembourg

Résolution

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes FIDUCIAIRE CONTINENTALE, Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

TRIANGLE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016111.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

FILIFE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5895 Syren, 11D, rue de Dalheim.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 février 2004.

P. Bettingen.

(015781.3/202/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

BELRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.639.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015785.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

PATRI PARTICIPATIONS HOLDING, Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 92.821.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015788.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R. C. Luxembourg B 31.630.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(015791.3/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

**CONFLUENCE S.A., Société Anonyme,
(anc. LWMG S.A. - RESSOURCES HUMAINES).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 84.953.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 février 2004.

P. Bettingen.

(015794.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

ORI MARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 67.419.

Le bilan au 31 décembre 2002 (Consolidation), enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUPAR

Signatures

(016133.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

LIECHFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.789.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUPAR

Signatures

(016137.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

LIECHFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.789.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUPAR

Signatures

(016141.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

GREEN COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 50.579.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 février 2004.

P. Bettingen.

(015796.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

INNOVAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6550 Berdorf, 35, rue de Grundhof.
R. C. Diekirch B 98.699.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 février 2004.

P. Bettingen.

(015798.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

IREAT S.A., INTERNATIONAL REAL ESTATE AND ART TRADING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 57.116.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 mars 2003

- la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° 61.417 et ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent est nommée nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de HIFIN S.A., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour IREAT S.A., INTERNATIONAL REAL ESTATE AND ART TRADING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016128.3/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

AUTODIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 18, op der Drieschen, Zone Industrielle «Um Monkeler».
R. C. Luxembourg B 79.626.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 février 2004.

P. Bettingen.

(015800.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

**HMFunds, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. The LiquidityPlus Fund).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.370.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 février 2004.

B. Moutrier.

(015990.3/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

VAN WINCKEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 17, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.096.

Cession de parts sociales

Monsieur Van Winckel Patrick, demeurant à L-7240 Bereldange, 17, route de Luxembourg cède et transporte par la présente 100 (cent) parts sociales de la société à responsabilité limitée VAN WINCKEL (R.C. B 69.096) avec siège social à L-7240 Bereldange, 17, route de Luxembourg, à Madame Bossong-Van Winckel Viviane, demeurant à L-7240 Bereldange, 17, route de Luxembourg de façon que Monsieur Van Winckel Patrick possède encore 400 (quatre cents) parts sociales dans ladite société. La cession qui précède est faite moyennant le prix de 2.500,- EUR (deux mille cinq cent) soit 25,- EUR (vingt-cinq) par part sociale.

Fait pour valoir ce que de droit à Bereldange, le 1^{er} octobre 2003.

Bon pour cession / Bon pour acceptation

P. Van Winckel / V. Van Winckel Bossong

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016120.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

PHARUS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 90.212.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 février 2004.

H. Hellinckx.

(015958.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.
